

Conducteurs,
passagers,

roulez en toute

sérénité !

Le contrat L'Auto Generali vous apporte une solution complète

Parce que votre véhicule est indispensable dans tous les moments de votre vie, vous avez des exigences et le droit d'attendre le meilleur de la part de votre assureur.

Avec L'Auto Generali, nous vous apportons une solution complète : des garanties, des services **et des prestations d'assistance pour répondre au mieux à vos attentes et à votre budget.**

Les préjudices corporels du conducteur, inclus dans toutes les formules

Si vous êtes victime de dommages corporels suite à un accident, responsable ou non, vous pouvez être indemnisé de vos préjudices corporels **jusqu'à 1 million d'euros sans franchise**. Cette garantie s'applique au souscripteur du contrat ainsi qu'à une tierce personne si vous l'avez autorisée à conduire votre voiture.

Votre budget respecté

| Pas d'avance de frais si votre véhicule, suite à un sinistre garanti, est réparé chez un réparateur ou un garage partenaires de notre réseau en France. Vous ne réglez que la franchise contractuelle, éventuellement à votre charge. Les réparations (pièces et main-d'œuvre) sont garanties à vie*.

| Votre véhicule est volé ou a disparu ?

• **Avec l'option Indemnisation en valeur d'achat**, vous êtes remboursé à hauteur de sa valeur d'achat, sur présentation de la facture acquittée auprès d'un professionnel de l'automobile (jusqu'aux 36 premiers mois de véhicule) et après déduction de la franchise applicable.

• **Avec l'option Valeur majorée**, vous recevez une indemnisation équivalente à la valeur de remplacement de votre véhicule à dire d'expert, majorée de 20 % dans la limite de sa valeur d'achat.

* Informations non-contractuelles. Le contrat est conclu directement avec les prestataires proposant la prestation. Par conséquent, Generali ne saurait être tenu responsable d'un préjudice quel qu'il soit lié aux prestations fournies par les partenaires.

Des avantages tarifaires

- Un tarif préférentiel pour vos enfants en fonction du nombre de contrats que vous, ou leurs grands-parents, détenez chez Generali.
- Un bonus anticipé pour vos enfants en fonction de leur période de conduite accompagnée ou supervisée.
- Un tarif vert pour les véhicules propres.
- La possibilité de payer moins si vous roulez peu avec le tarif moins de 4 000 km ou moins de 8 000 km par an.

Votre fidélité et votre prudence au volant récompensées



Avec le dispositif **Atout Prévention**, vous bénéficiez de 50 à 75 % de réduction de franchise au bout de 3 ou 5 ans sans sinistre et sans interruption de votre contrat.

À vos côtés en cas de coups durs

Panne, accident, vol... vous avez besoin d'aide ?

Avec la souscription de la garantie assistance :

- vous êtes assisté **même en cas de panne d'essence en bas de chez vous** ;
- vous bénéficiez d'une assistance rapatriement et médicale étendue aux membres de votre famille durant un voyage en France et à l'étranger ;
- vous bénéficiez **d'un réseau de 1 800 réparateurs et garages partenaires** avec un accueil privilégié en cas de sinistre garanti ;
- vous disposez **d'un véhicule de remplacement** si le vôtre est immobilisé (si option souscrite).

Un litige lié à votre véhicule assuré ?

L'option **Protection juridique auto** permet de trouver une solution amiable à 80 % des litiges (vente, réparation ou utilisation de votre véhicule assuré) en vous évitant des démarches longues et laborieuses. Sur simple coup de fil, une équipe de spécialistes répond à vos questions.

Directement sur votre mobile !

Avec l'application mobile Mon Generali

- Accédez à une version détaillée du contrat.
- Téléchargez votre attestation d'assurance.
- Retrouvez les coordonnées de votre intermédiaire d'assurance.
- Déclarez et suivez l'avancée de votre sinistre.

Avec la téléexpertise en cas de léger sinistre de carrosserie

- Expertise à distance sur la base de vos photos.
- Évaluation par l'expert du montant des réparations.
- Proposition d'une solution d'indemnisation.

Avec l'Assistance Auto digitale

- Dépannage remorquage en quelques clics avec votre smartphone.
- Géolocalisation du lieu où votre véhicule est immobilisé.
- Envoi d'un dépanneur qui est averti immédiatement.
- Suivi en temps réel de son arrivée.



Besoin d'un assistant auto ?

En cas de sinistre auto, le service « C'est trouvé » met à votre disposition un assistant auto qui vous accompagne gratuitement dans la recherche d'un nouveau véhicule (neuf ou d'occasion).



Les experts des Dossiers de l'Épargne ont attribué au contrat L'auto Generali, le Label d'Excellence pour 2021, gage de qualité pour l'ensemble du contrat.

3 formules au choix

	L1	L2	L3
LES GARANTIES			
Responsabilité civile	✓	✓	✓
Défense pénale et recours suite à un accident	✓	✓	✓
Événements majeurs (catastrophes naturelles, événements climatiques, attentats)	-	✓	✓
Bris de glaces	-	✓	✓
Vol	-	✓	✓
Incendie	-	✓	✓
Dommmages tous accidents/vandalisme	-	-	✓
EXTENSIONS DE GARANTIES			
Rupture d'activité	-	-	○
Remboursement de crédit	-	✓	✓
Accessoires hors catalogue	-	○	○
Contenu privé et professionnel	-	○	○
Vol isolé des éléments extérieurs	-	✓	✓
Indemnisation en valeur d'achat :			
• 12 mois	-	-	○
• 24 mois	-	-	○
• 36 mois	-	-	○
Valeur majorée	-	-	○
Protection du conducteur :			
• 300 000 € seuil 10 %	✓	✓	✓
• 600 000 € seuil 5 %	○	○	○
• 1 000 000 €	○	○	○
Aménagements et auvents	-	○	○
SERVICES			
Assistance 0 km	○	✓	✓
Véhicule de remplacement	○	○	○
Panne mécanique toutes pièces/étendue	-	-	○
Protection juridique auto	○	○	○

Légende

- ✓ inclus d'office
- en option

Vous avez une remorque/caravane, contactez votre intermédiaire d'assurance pour concevoir une offre correspondant à vos besoins.

Dénomination sociale / Nom :
Adresse :
Tél : e-mail :
N° Orias* :

* Mention obligatoire pour les agents/courtiers.

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions ou limitations. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Generali IARD

Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

